

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE TRI DU COURRIER À LA MAIN

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de qui relève Postes Canada. Comme nous le savons tous, M. Warren et les employés de Postes Canada se démènent comme de beaux diables pour assurer la livraison du courrier. A titre d'exemple, je voudrais que le ministre examine le cas suivant. Depuis la semaine dernière, tout le courrier codé et adressé à New Westminster, Surrey, Delta, Port Coquitlam et White Rock doit être envoyé aux bureaux de postes locaux où il sera trié à la main. Auparavant, ces envois étaient triés à la machine à Vancouver. Le ministre voudrait-il bien demander à Postes Canada pourquoi on ne se sert pas des machines à coder? Après tout, ces machines ont coûté des millions de dollars aux contribuables canadiens.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre du Travail): Monsieur le Président, je vais m'informer.

[Traduction]

ON DEMANDE AU MINISTRE DE DÉPOSER LES RAPPORTS DES ENQUÊTES

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre chargé de Postes Canada. On a effectué un certain nombre d'enquêtes sur les activités de Postes Canada. La Direction des services de sécurité et des enquêtes a effectué une enquête sur le programme d'apprentissage par ordinateur et la GRC a enquêté sur la Société canadienne des postes. Le ministre aurait-il l'obligeance d'obtenir ces deux rapports d'enquête et de les déposer à la Chambre, afin que nous sachions ce qui se passe réellement aux Postes?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre du Travail): Monsieur le Président, l'honorable député a posé toute une série de questions la semaine dernière ou la semaine précédente à l'occasion de la comparution devant le comité parlementaire du président de la Société canadienne des postes. Il s'est avéré à ce moment-là, à l'occasion du témoignage du président de la Société canadienne des postes, qu'un nombre considérable des allégations faites par l'honorable député étaient totalement sans fondement. Je trouve un peu inapproprié pour l'honorable député de se servir de la période des questions orales pour poser une série de questions précises auxquelles aurait très bien pu répondre le président lorsqu'il a témoigné devant le comité parlementaire.

Si je m'en tiens au peu de véracité des allégations précédentes de l'honorable député, et s'il les met dans la même catégorie que ses remarques d'aujourd'hui, je pense qu'il n'y a pas de quoi fouetter un chat dans les supposées «mauvaises administrations» de la Société canadienne des postes que l'honorable député voudrait découvrir.

Questions orales

• (1430)

[Traduction]

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL—L'ANNULATION DE LA RÉUNION DU COMITÉ

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Développement économique et régional. Le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques essaie, depuis plusieurs semaines, de voir ministre au sujet des prévisions budgétaires qui lui ont été présentées. En fait, le ministre est revenu à la Chambre aujourd'hui. Il devait comparaître devant le comité à 5 heures cet après-midi pour justifier ses prévisions budgétaires, pour la première fois depuis qu'elles ont été présentées il y a plus de deux mois.

Comme le comité doit présenter quand même son rapport à la Chambre jeudi, s'il ne comparaît pas devant lui, le ministre peut-il nous dire pourquoi la réunion de 5 heures a été annulée? D'après des sources dignes de foi ce serait parce qu'«aucun député libéral ne pouvait s'y rendre» même si l'heure de la réunion avait été fixée à un moment qui convenait au ministre.

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Excusez-moi, monsieur le Président, mais à deux reprises je me suis présenté ici en pensant que le comité se réunirait. Les deux fois, la réunion a été annulée. Je suppose qu'il faudrait poser la question au président ou vice-président du comité, car je n'y suis pour rien. Je me ferai un plaisir de comparaître pour justifier mes prévisions budgétaires.

M. Siddon: Le ministre n'ignore pas que le comité doit examiner un grand nombre de questions importantes concernant les ententes de développement économique et régional, les projets spéciaux de relance et d'autres programmes d'ici jeudi.

LA RÉCEPTION PRÉVUE PAR LE PARTI LIBÉRAL

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Monsieur le Président, le ministre peut-il nous confirmer ce que nous avons appris de source fiable, à savoir qu'à 5 heures ce soir a lieu un grand événement que l'on a baptisé «La cène de Trudeau»? Le whip libéral nous a en effet confirmé que son caucus organisait une soirée à cette heure-là. Voilà pourquoi les députés libéraux ne peuvent pas comparaître devant le comité aujourd'hui en compagnie du ministre.

Des voix: C'est une honte!

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, j'espère que le député ne citait pas une invitation, mais là encore, j'ignore ce qu'il en est. Je suis ici . . .